



(A REMPLIR EN CARACTERES D'IMPRIMERIE)

AUTORISATION DE DETENTION DE PIGEONS VOYAGEURS

Monsieur le Bourgmestre,

Date,

LA SOCIETE COLOMBOPHILE,
affiliée à la Royale Fédération Colombophile Belge

Dénomination

Rue N°

Commune Code postal

demande, pour le membre ci-après désigné, l'autorisation de détention de pigeons voyageurs
(conformément aux articles 1 et 2 de la Loi du 24 juillet 1923)

Nom et prénom.....

Date et lieu de naissance Nationalité.....

Rue N°

Code postal Commune..... (Commune fusionnée).....

Remarques(*)

(*) adresse du lieu d'installation du colombier, si elle diffère de celle du demandeur

CERTIFIE CONFORME

LE SECRETAIRE,

LE PRESIDENT,

La Royale Fédération Colombophile Belge atteste que la société colombophile ci-dessus mentionnée lui est affiliée.

POUR LA RFCB

Halle,

LE PRESIDENT NATIONAL,

Le demandeur est autorisé à exploiter un colombier

Cachet communal,

Fait à , le

LE BOURGMESTRE,

Numéro de l'autorisation officielle de la RFCB

Cachet de la RFCB

LE PRESIDENT NATIONAL,

Exemplaire destiné à la RFCB